

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Moyen de déplacement :

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

Fait à : Sannerville

Le : lundi 2 novembre 2020

Ecole Primaire Marthe et Michel Las
5 place des Bambins
14940 Sannerville
02 31 23 26 76 / 02 31 23 30 50



Message important de l'école :

Conservez cette attestation papier, scannez-là, photographiez-là, photocopiez-là pour en avoir plusieurs exemplaires... Elle est valable pour tous les jours d'école jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Une version numérisée et téléchargeable est disponible sur le blog de l'école « fleurdesel2sannerville »

Toutes les infos utiles et récentes sont sur le blog de l'école. Consultez-le régulièrement !

Attention !!! Cette attestation d'école n'est pas suffisante, vous devez aussi avoir une attestation de déplacement dérogatoire à chaque déplacement école/domicile (A l'heure actuelle mais la règle peut changer à tous moments)